

VOUS VOULEZ UNE PREUVE DU POUVOIR DU COLLECTIF ? EN VOICI CINQ.

- » Soutenir financièrement les entreprises et entrepreneurs touchés par la crise sanitaire au moyen d'un fonds de soutien et d'un report des cotisations dans le cadre d'un plan de solidarité de **150 millions d'euros**.
- » Développer auprès de nos adhérents le service de téléconsultation MesDocteurs* pour lequel les demandes ont été **multipliées par 6**.
- » Maintenir le lien avec nos adhérents les plus isolés avec plus de **145 000 appels** réalisés pendant le confinement grâce à la mobilisation de nos salariés et des représentants des adhérents.
- » Aider les entreprises à reprendre leur activité par la mise à disposition d'un **kit de déconfinement** avec des solutions concrètes disponibles sur www.covid19.groupe-vyv.fr
- » Participer à la sauvegarde et à la création d'emplois dans les régions grâce au Fonds Harmonie Mutuelle Emplois France de **200 millions d'euros**.



Retrouvez nos engagements pour continuer à faire grandir
le pouvoir du collectif sur harmonie-mutuelle.fr/solidaire



**Harmonie
mutuelle**

GRUPE **vyv**

AVANÇONS *collectif*